



---

FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx  
First Trust • BLCK

---

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds  
31 décembre 2020

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

## **RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS 31 décembre 2020**

### **FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust (le « FNB First Trust »)**

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels audités complets du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1 877 622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca) ou le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Déclarations prospectives**

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexacts sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

---

# FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

---

#### **Objectif et stratégie de placement**

L'objectif de placement fondamental du **FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust** (le « FNB First Trust ») est de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice axé sur l'innovation en matière de transactions et de processus. À l'heure actuelle, le FNB First Trust vise à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Indxx Blockchain (l'« indice ») fourni par Indxx, LLC, déduction faite des charges.

La stratégie de placement du FNB First Trust consiste à obtenir une exposition à l'indice en détenant des actions d'un FINB coté à une bourse des États-Unis, le First Trust Indxx Innovative Transaction & Process ETF (« LEGR »), qui reproduit entièrement ou essentiellement le rendement de l'indice en détenant directement les titres constituants de l'indice. Le FNB First Trust peut également détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ou d'autres instruments du marché monétaire afin de satisfaire à ses obligations courantes. L'indice cherche à suivre le rendement d'actions ordinaires cotées en bourse (ou de certificats internationaux d'actions étrangères ou de certificats américains d'actions étrangères) de sociétés de divers secteurs cotées principalement dans des marchés développés ou émergents qui utilisent, développent ou détiennent des produits qui devraient profiter de la technologie de chaîne de blocs, ou investissent dans ces produits, et qui pourraient profiter de l'efficacité accrue que cette technologie apporte aux divers processus d'affaires. L'indice vise à n'inclure que des sociétés qui ont affecté des ressources matérielles à l'utilisation de technologies de chaîne de blocs. Cependant, l'indice pourrait comprendre des titres d'émetteurs dont les principales activités ne sont pas liées aux chaînes de blocs ou n'englobent pas d'activités liées aux chaînes de blocs.

#### **Risque**

Les risques liés à un placement dans le FNB First Trust demeurent les mêmes que ceux décrits dans le prospectus le plus récent du FNB First Trust. Au cours de l'exercice, aucun changement important apporté au portefeuille du FNB First Trust n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global lié au FNB First Trust.

#### **Résultats d'exploitation**

##### **Généralités**

La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2020 était de 2 054 184 \$, ou 24,17 \$ par part. La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2019 était de 2 090 768 \$, ou 20,91 \$ par part.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales de 0,3500 \$.

##### **Rendement des placements**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le FNB First Trust a dégagé un rendement de 15,92 %, comparativement à un rendement total de 16,32 % pour l'indice S&P 500 (l'« indice de référence »). Contrairement au rendement de l'indice de référence, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Le seul placement du FNB First Trust, LEGR, détenait 100 titres de capitaux propres au 31 décembre 2020. Les 10 principaux titres de capitaux propres de LEGR comptaient pour 17,02 % du portefeuille.

LEGR a affiché un rendement supérieur à celui de l'indice de référence au cours de la période, en raison de la répartition sectorielle. Le rendement relatif a été favorisé par la surpondération du secteur des technologies de l'information et la sous-pondération du secteur de l'énergie, car ces secteurs ont respectivement affiché le meilleur et le pire des rendements de l'indice de référence au cours de la période. La sélection de titres a été favorable dans le secteur des biens de consommation discrétionnaire, au sein duquel les titres de JD.com, Inc. ont favorisé le rendement relatif. Dans l'ensemble, la sélection de titres a nuí au rendement relatif, en raison du sous-rendement lié à la sélection de titres dans le secteur des technologies de l'information, en particulier les positions surpondérées dans Wirecard AG et Hewlett Packard Enterprise. Une surpondération du secteur des services financiers a également nuí au rendement relatif, car ce secteur a dégagé un rendement inférieur à celui de l'indice de référence au cours de la période.

---

# FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

---

Les cinq titres ayant le plus contribué au rendement de LEGR sont ceux de JD.com, Inc., de NVIDIA Corporation, de PayPal Holdings, Inc., d'Advanced Micro Devices, Inc. et d'Amazon.com, Inc. Les cinq titres ayant contribué le moins au rendement sont ceux de Wirecard AG, d'Atos SE, de Hewlett Packard Enterprise Co., d'Aspen Technology, Inc. et de NATIXIS.

#### Faits récents

Depuis le début de 2018, le FNB First Trust a offert aux investisseurs une exposition aux titres de sociétés qui sont actives dans l'écosystème de la chaîne de blocs, principalement dans les secteurs des services financiers et des technologies de l'information. Malgré le ralentissement économique attribuable à la pandémie de COVID-19, la technologie de chaîne de blocs a continué de croître à mesure que les entreprises ont davantage intégré cette technologie tant vantée dans leurs processus quotidiens. Les résultats d'un récent sondage montrent que la proportion des sociétés ayant déjà intégré des processus de la chaîne de blocs a augmenté de 70 % entre 2019 et 2020. La croissance de cette technologie touchera probablement surtout les projets à court terme les plus rentables, car les budgets ont été réduits, et les entreprises n'ont pas le luxe d'investir dans des projets dont les profits seront réalisés à long terme. Un autre changement notable attribuable à la pandémie de COVID-19 est l'accélération de la numérisation des processus logistiques, car les entreprises doivent désormais être prêtes à exercer leurs activités entièrement à distance. Cette tendance ne fera que favoriser l'adoption de la technologie de chaîne de blocs au cours de la prochaine année. Les actifs numériques, les cryptomonnaies et les technologies financières sont devenus les supports les plus répandus pour la technologie de chaîne de blocs, même si une forte adoption est à prévoir dans les domaines de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement, de l'identité mondiale ainsi que du stockage des données et de l'accès aux données.

Au 31 décembre 2020, le bitcoin enregistrait la plus forte croissance que le marché des cryptomonnaies ait jamais connue, clôturant l'année avec une hausse de plus de 300 % pour s'établir à près de 29 000 \$. Les investisseurs ont privilégié les cryptomonnaies et l'or comme valeurs refuges plutôt que le dollar américain en voie de dépréciation ou les actions et obligations classiques. Les banques ont reçu l'approbation du gouvernement pour lancer leurs propres cryptomonnaies stables afin de bénéficier de la transparence et de l'efficacité des cryptomonnaies sans la volatilité du bitcoin, ce qui signifie que les monnaies numériques deviendront de plus en plus répandues au cours de la prochaine année. La Chine, leader mondial de l'adoption de la technologie de chaîne de blocs, s'est positionnée comme le premier pays à émettre une version largement acceptée et purement numérique de sa propre monnaie, le yuan numérique, qui devrait connaître une forte adoption en 2021. Les résultats d'un sondage montrent que 83 % des hauts dirigeants à l'échelle mondiale estiment que les monnaies numériques s'ajouteront à leur monnaie fiduciaire actuelle ou la remplaceront dans les cinq à dix prochaines années. En Chine, la proportion était de 94 %, ce qui indique de fortes attentes à l'égard des actifs numériques en Asie.

Bien que l'année 2020 n'ait pas été marquée par une explosion des progrès dans l'écosystème de la chaîne de blocs, divers secteurs ont commencé à intégrer la technologie à leurs processus, et les résultats sont prometteurs, en particulier dans le domaine des technologies financières, où les actifs numériques sont en plein essor. Le « tourisme de la chaîne de bloc » est en léger recul, car les dirigeants d'entreprises sont désormais bien conscients de la manière dont la chaîne de blocs s'intégrerait dans leurs modèles d'affaires. Il leur suffit de commencer à la mettre en œuvre. Les sociétés devront appliquer les leçons tirées de la pandémie de COVID-19 afin d'investir judicieusement dans des technologies qui les aideront à survivre dans un monde de plus en plus axé sur les données. L'année 2021 devrait marquer une intensification de la technologie de chaîne de blocs, qui était un outil expérimental mais qui deviendra une compétence de base dans des domaines tels que les services financiers, la technologie industrielle, les soins de santé, le droit civil et le droit de propriété.

---

**FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust**  
**Rapport de la direction sur le rendement du fonds**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020**

---

**Transactions entre parties liées**

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

# FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

#### Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours des deux dernières années. L'information est tirée des états financiers annuels audités de l'exercice considéré du FNB First Trust.

#### Valeur liquidative par part

BLCK	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018 <sup>a)</sup>
Valeur liquidative, au début de la période/l'exercice <sup>1</sup>	20,91 \$	17,70 \$	20,00 \$ <sup>b)</sup>
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,24	0,38	0,26
Total des charges	(0,07)	(0,09)	(0,06)
Profits (pertes) réalisés, pour la période/l'exercice	0,24	0,22	–
Profits (pertes) latents, pour la période/l'exercice	2,53	3,41	(3,07)
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation <sup>2</sup>	2,94 \$	3,92 \$	(2,87) \$
Distributions :			
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,01)	(0,52)	(0,15)
À même les dividendes	–	–	–
À même les gains en capital	–	–	–
Remboursement de capital	(0,05)	–	–
Total des distributions annuelles <sup>3</sup>	(0,06) \$	(0,52) \$	(0,15) \$
Valeur liquidative, à la fin de la période/l'exercice <sup>4</sup>	24,17 \$	20,91 \$	17,70 \$

a) Les données au 31 décembre 2018 ne portent pas sur l'exercice complet, car les activités du FNB First Trust ont commencé le 23 mars 2018.

b) Capitaux de lancement.

1. L'information est en date du 31 décembre des périodes/exercices indiqués et elle a été préparée selon les normes IFRS.
2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust. Les distributions autres qu'en trésorerie sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust et sont consolidées par la suite. Ni le nombre de parts détenu par un porteur de parts ni la valeur liquidative par part du FNB First Trust ne changent en raison des distributions autres qu'en trésorerie.
4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

#### Ratios et données supplémentaires

BLCK	31 décembre 2020	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Valeur liquidative (en milliers)	2 054 \$	2 091 \$	4 425 \$
Nombre de parts en circulation	85 000	100 000	250 000
Ratio des frais de gestion <sup>1</sup>	0,81 %	0,81 %	0,81 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	0,84 %	0,83 %	0,83 %
Ratio des frais liés aux opérations <sup>2</sup>	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>3</sup>	0,62 %	0,42 %	0,25 %
Valeur liquidative par part	24,17 \$	20,91 \$	17,70 \$

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour la période ou l'exercice indiqué, y compris la quote-part revenant à FNB First Trust du ratio des frais de gestions relatifs aux fonds sous-jacents dans lesquels il a investi, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période ou de l'exercice.
2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice. Ce ratio comprend la quote-part revenant au FNB First Trust des commissions relatives aux fonds sous-jacents dans lesquels il a investi.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

---

# FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

---

#### Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,15 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

*Le FNB First Trust prélèvera sur l'actif de son portefeuille investi dans le fonds sous-jacent, un FNB coté sur une bourse américaine (le « First Trust Indxx Innovative Transaction & Process ETF [symbole LEGR] »), les frais de gestion du fonds sous-jacent correspondant à 0,65 % par année de l'actif net quotidien moyen. Par conséquent, le coût des frais de gestion pour les porteurs de parts correspondra à 0,80 % par année de la valeur liquidative des parts, majoré des taxes applicables.*

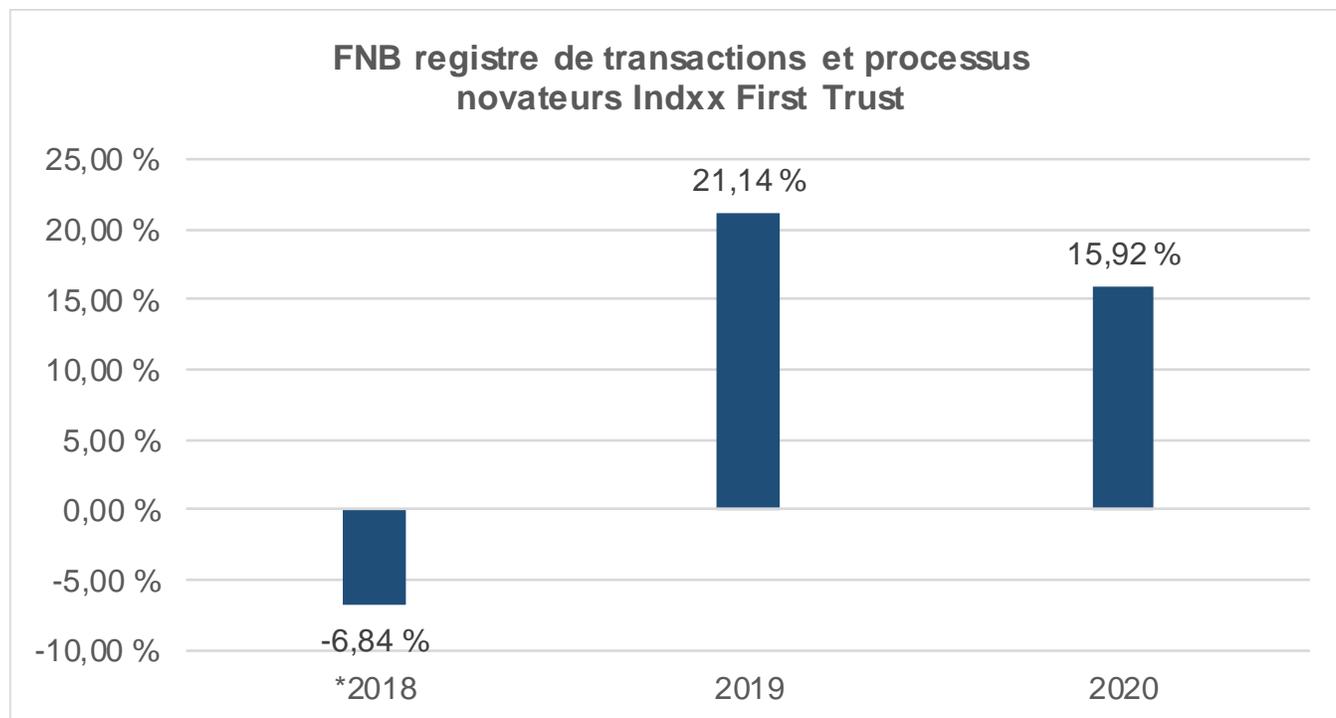
#### Rendement passé

##### Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours de la période indiquée ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

##### Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-après illustre le rendement du FNB First Trust pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 et pour la période allant du début des activités au 31 décembre 2018, et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



\* Début des activités du FNB First Trust : 23 mars 2018

# FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

#### Rendements annuels composés

Le tableau ci-dessous présente le rendement total composé annuel du FNB First Trust depuis sa création et pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Le rendement composé annuel est comparé au rendement de l'indice de référence pertinent; cependant, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport pour obtenir plus d'informations sur le rendement du FNB First Trust par rapport à l'indice de référence pour la période considérée.

	1 an	Depuis la création
FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust	15,92 %	10,16 %
Indice S&P 500 <sup>MD*</sup>	16,32 %	15,05 %

\* L'indice S&P 500<sup>MD</sup>, ou Standard & Poor's 500, est généralement considéré comme la meilleure mesure pour évaluer les actions de sociétés américaines à grande capitalisation. Cet indice comprend 500 sociétés de premier plan et porte sur environ 80 % de la capitalisation boursière.

#### Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2020. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Des mises à jour quotidiennes et trimestrielles sont disponibles à l'adresse [www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca).

Placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
First Trust Indxx Innovative Transaction & Process ETF (« LEGR »)	99,73 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,28 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,01 %
Total	100,00 %

#### Composition du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2020.

Pondération des secteurs	% de la valeur liquidative totale du FNB
Fonds négocié en bourse	99,73 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,28 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,01 %
Total	100,00 %

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102  
Scotia Plaza, Box 312  
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

[www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca)